



**ARAC**

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE,  
DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ, LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

## **Déclaration de l'ARAC suite au message du Président de la République à l'occasion de la journée de la Résistance Le 27 mai 2017**

Alors que pour la première fois un Président de la République parle à l'occasion du 27 mai, dans son texte trop d'inexactitudes marquent le rôle du programme Conseil National de la Résistance (CNR). C'est pourquoi l'ARAC tient à formuler quelques observations partant de son souci constant de vérité historique.

Tout d'abord, la réunion du 27 mai 1943 rue du Four dans Paris occupé n'était pas la réunion de création du CNR, c'était la première réunion de travail sur son programme assurée par la présence de tous ses membres. La création du CNR avait été décidée en fait en mars 1943.

Ensuite, il convient d'observer que les partenaires du CNR ne s'étaient pas groupés en fonction de leurs activités professionnelles différentes mais par leur volonté commune de libérer complètement la France et préparer ensemble l'instauration d'une République démocratique, sociale et populaire dans le respect des sensibilités de chacun et de tous, d'où le programme du CNR.

Enfin il convient aussi d'observer malgré toutes les mises en cause, malgré les attaques lancées par les adversaires du programme du CNR, que nous vivons encore pour une part importante sous l'application d'une partie de son programme (sécurité sociale, allocations familiales, droit des salariés, nationalisation de l'énergie et de la SNCF, droits des femmes dont le droit de vote, etc...) réalité que nous défendons par nos luttes et que les fameuses années dites « trente glorieuses » furent la réalisation la plus aboutie de ce programme.

De tout cela, il n'a résulté d'aucune manière une neutralisation quelconque des forces politiques et syndicales du pays.

Ce combat pour la reconnaissance du programme du CNR est moderne car il répond aux attentes, aux besoins de la société, à la souveraineté de la Nation, à la volonté d'une réelle répartition des richesses du pays.

ARAC  
31 mai 2017